



L'ordre du jour étant épuisé, le président passe aux questions diverses.

Le président donne lecture d'un courrier du chef de centre de Mourmelon qui concerne un ancien sapeur-pompier, blessé en service commandé et qui ne reçoit plus l'allocation de vétérance, alors qu'il la touchait auparavant.

Devant la complexité de ce cas bien particulier, qu'il est impossible de régler en assemblée générale, il lui paraît nécessaire de prendre un peu de recul pour étudier ce dossier en profondeur, afin d'apporter la réponse la plus précise à notre collègue.

Monsieur Charles de COURSON, président du C.A du S.D.I.S 51 se propose pour l'aider à trouver la solution la plus adaptée.

L'adjudant-chef RAACH de Boul-sur-Suippe voudrait savoir pour quelle raison son C.P.I n'est pas intégré au corps départemental ?

En réponse Monsieur Charles de COURSON lui explique que, pour l'instant, il n'est pas prévu d'intégrer les C.P.I au corps départemental. Néanmoins, il lui fait savoir que son C.P.I peut bénéficier d'une

intercommunalité pour se renforcer en lui donnant tous les détails sur les modalités à accomplir.

10 h 00 : Le Lt. colonel François GOULET, le Lt. colonel Pascal COLIN, Monsieur Charles de COURSON et Monsieur Bernard GOUJAUD accueillent Monsieur Philippe DESLANDES, Préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne ainsi que Madame la sous-préfète, directrice de cabinet.

SYNTHESE DES DISCOURS DES PERSONNALITES ET DES AUTORITES



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et les assises, le Lt. colonel François GOULET, président de l'U.D.S.P.M.

remercie Monsieur Philippe DESLANDES, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne de sa présence malgré l'accident dont il a été victime et lui adresse ses vœux de prompt rétablissement. Il souhaite également la bienvenue dans le département de la Marne à Madame la directrice de cabinet qui l'accompagne.

Il souligne qu'il est très rare qu'un congrès départemental se déroule dans un cadre aussi prestigieux que celui du lac de Der et de plus, dans une commune dépourvue de sapeurs-pompiers. Il adresse ses chaleureux remerciements à Monsieur le maire de Giffaumont-Champaubert, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-en-Bouzemont et à toutes celles et ceux, du sapeur à l'officier, qui se sont dévoués sans compter pour que cette journée soit la fête de tous les sapeurs-pompiers marnais.

Si cette rencontre annuelle permet de faire le point sur l'avancée de nombreux textes, elle fait apparaître, au grand jour, la crise sévère que connaît actuellement le volontariat dont l'effectif global a chuté de 10%, en cinq ans, principalement dans les C.P.I qui constituent le premier secours en zone rurale.

A cet effet, le président propose un plan d'action qui doit passer par :

- L'information mieux ciblée : Faciliter les relations du sapeur-pompier volontaire avec son environnement de travail
- Valoriser l'employeur : Accorder de l'importance dans l'acte de civisme de l'employeur public ou privé. Créer un label «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers». Développer le mécénat qui permet à l'employeur de bénéficier de réduction d'impôts
- Faciliter la formation : Inciter l'employeur à inscrire les formations de sapeurs-pompiers dans le dispositif de formation professionnelle continue

● Valider l'expérience professionnelle : Faire reconnaître l'expérience professionnelle des sapeurs-pompiers volontaires par le biais de la V.A.E

● Favoriser la création des sections de jeunes sapeurs-pompiers : Promouvoir le développement de ces écoles pour permettre, après l'obtention du « Brevet de cadet », que ces jeunes formés, soient immédiatement incorporables. Mais aussi récompenser financièrement les formateurs, qui sont tous des bénévoles.

Pour mener à bien ces tâches, le président rappelle les grandes lignes des deux partenariats récemment signés avec :

● La Caisse d'Epargne qui a financé la campagne nationale sur l'engagement citoyen ;

● CMMA assurance, qui avec une aide financière de 30 000 € par an, pendant trois ans, va permettre le développement des sections de J.S.P, aider les communes dotées d'un C.P.I à promouvoir le développement du volontariat et, courant 2008 éditer un livret d'accueil individuel destiné à tous les nouveaux S.P.V S.P.P et J.S.P.

Il rappelle ensuite que la F.N.S.P.F a déposé un dossier d'agrément de sécurité de type : D, ce qui va permettre aux Unions départementales de disposer également de cet agrément, leur permettant de leur ouvrir des perspectives de développement dans le domaine de la sécurité civile.

Avant de conclure, il adresse ses félicitations aux sapeurs-pompiers qui seront décorés lors de cette cérémonie et souhaite à toutes et à tous, un très agréable congrès ... à la plage !



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, Monsieur Charles de COURSON est comme chaque année, ravi de se retrouver parmi les sapeurs-pompiers marnais, en tant que président du C.A du S.D.I.S et député de cette circonscription.

Il en profite pour faire le point sur la situation des sapeurs-pompiers du département, étant persuadé que le volontariat est l'une des bases principales du service d'incendie et de secours, se disant satisfait des avancées pour qu'ils bénéficient d'une retraite méritée et de la création d'une cellule de soutien et de promotion du volontariat qui vient de voir le jour au S.D.I.S. 51.

Il fait ensuite le point sur les travaux d'amélioration des casernements. Après la construction des centres de secours de Fère-Champenoise - Montmirail - La Chaussée-sur-Marne et Esternay, viendront s'ajouter 4 nouvelles casernes : Vertus - Sommessous - Dormans et Fismes.

Il rappelle que si la société évolue, les technologies et les risques aussi. Il est donc nécessaire pour les sapeurs-pompiers marnais de se spécialiser dans les formations qui leurs sont proposées afin d'être le plus efficace possible dans la distribution des secours.

A ce sujet, il fait part qu'une nouvelle organisation administrative et opérationnelle du S.D.I.S. 51 vient d'être mise en place pour optimiser les moyens départementaux en fonction de l'évolution des risques et des activités de prévention, rappelant les 35 000 interventions annuelles des sapeurs-pompiers de la Marne pour un budget de quelques 29,7 millions d'euros.

En conclusion il félicite les élus et toutes les personnes qui participent au développement d'un service d'incendie et de secours de qualité pour l'ensemble de notre département.



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, Monsieur Philippe DESLANDES, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne se dit particulièrement heureux de participer à ce congrès annuel pour par-

tager et débattre avec les sapeurs-pompiers marnais, mais aussi pour témoigner toute sa reconnaissance aux 350 professionnels et aux 3800 volontaires, dont 1600 appartiennent au corps départemental.

Au nom de la population marnaise, il leur adresse ses félicitations, pour leur dévouement au quotidien, ainsi que pour leur esprit de corps pour avoir effectué en 2006 quelques 35 000 interventions qui vont du secours à personnes, à la lutte contre les incendies, aux accidents, aux sinistres et aux catastrophes de toute nature.

Il cite en exemple l'efficacité des sapeurs-pompiers du corps départemental lors du déclenchement du plan rouge à Reims sur l'A.4 le 14 juin dernier, quand un autocar d'écoliers Luxembourgeois a percuté une flèche et un camion de balisage, avec le lourd bilan de 2morts - 11 blessés graves et 26 adolescents fortement choqués.

Toutefois, cette reconnaissance ne lui fait pas oublier les réalités. Celles d'une crise du bénévolat liée à l'individualisme ambiant.

Pour lui, l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires qui représentent 80% des effectifs rattachés au corps départemental, mérite d'être valorisé en témoignage d'un civisme exemplaire en s'inscrivant, aux côtés des professionnels, dans une institution qui propose un projet de société, fondé sur des valeurs comme la solidarité nationale et le maintien du lien social.

Il dresse ensuite un bilan des grands chantiers engagés par la loi de la modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, rappelant qu'ils n'ont pu l'être que grâce à l'implication de tous les acteurs au sein de la conférence nationale des services d'incendie et de secours.

Avant de conclure, Monsieur Philippe DESLANDES, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne, exprime toute sa sympathie aux sapeurs-pompiers martiniquais jumelés avec leurs collègues du département de la Marne, ainsi qu'à la population des Antilles durement touchée par le terrible cyclone qui a dévasté leur île, les assurant du soutien de l'Etat.

11 h 15 : Avant de clore les assises, le président accueille Monsieur de BRETAGNE, directeur de C.M.M.A assurance qui, dans le cadre de la convention signée avec l'U.D.S.P.M et le S.D.I.S. 51 pour la promotion du volontariat, remet 350 survêtements destinés à équiper tous les jeunes sapeurs-pompiers marnais, pour représenter uniformément leur département, dans les compétitions sportives départementales, régionales et nationales.



RESULTAT DES ELECTIONS

Sont réélus administrateurs

- ▲ Adjudant-chef Damien MARTIN-PRIN 259 voix
- ▲ Capitaine Michel PETIT 258 voix
- ▲ Capitaine Pierre VILLETTE 256 voix
- ▲ Major Christian TREVET 256 voix
- ▲ Major Jean-Pierre LEGENTIL 254 voix
- ▲ Capitaine Jean-Claude LE BIHAN 206 voix

Sont élus administrateurs

- ▲ Commandant Frédéric GOULET 257 voix
- ▲ Lieutenant Bruno CELLIER 254 voix
- ▲ Caporal Philippe BIAL 248 voix
- ▲ Major Patrick COLLOBERT 228 voix

11 h 30 : A la suite de ces résultats, le président clôt les assises du 101ème congrès départemental.

Il invite les autorités et les personnalités à le rejoindre sur l'Esplanade du Port pour passer en revue les jeunes sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers qui constituent les cinq arrondissements du département de la Marne.

Le président de l'U.D.S.P.M
Lt. colonel François GOULET
Le secrétaire général de l'U.D.S.P.M
Lieutenant Hubert DEGEMONT

La revue des Unités sur l'Esplanade du Port



Le départ des troupes à pied



Le dépôt de gerbes au pied du monument du coq, symbolisant les trois monuments aux morts de Giffaumont-Champaubert - Chantecoq et Champaubert-aux-Bois

